



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 057-245700695-20260602-D2026_78_SI-AR

DECISION 2026-78

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « Travaux d'aménagement au sein de l'Hôtel des Entreprises à Hettange-Grande » est conclu avec les sociétés suivantes :

- lot n° 2 « Etanchéité » avec la société MB LUX ETANCHEITE - 57290 FAMECK, pour un montant de 8 900,00 € H.T. soit 10 680,00 € T.T.C.,
- lot n° 7 « Chauffage Ventilation Climatisation » avec la société FH ENERGIE - 57100 THIONVILLE, pour un montant de 45 273,88 € H.T. soit 54 328,66 € T.T.C.,
- lot n° 8 « Carrelage Faïence » avec la société SARL LESSERTEUR - 57360 AMNEVILLE, pour un montant de 1 314,58 € H.T. soit 1 577,50 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 juin 2026

Le Président
ROLAND BALCERZAK

